Informations de base

2017/2984(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement: rectification de certaines versions linguistiques Complétant 2011/0202(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
21/11/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)07610	
21/11/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
29/11/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/03/2018	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2017/2984(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0202(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/11592